



Schweizerisches Qualitätszertifikat für Weiterbildungsinstitutionen
Certificat suisse de qualité pour les institutions de formation continue
Certificato svizzero di qualità per istituzioni di formazione continua

UCS – SKB Fédération transfrontalière de clubs d'éducation canine

Bulletin d'inscription au Diplôme d'Instructeur Canin Session 2023 – 2024

Début des cours le samedi 2 septembre 2023

Pré requis

- Lors de son inscription, chaque participant s'engage sur l'honneur à avoir exercé une activité canine pendant un minimum de 3 ans.
- Il ne doit pas avoir fait l'objet d'une intervention du Service vétérinaire de son canton, ni d'une dénonciation justifiée de la part d'une SPA.
- Il ne doit pas avoir été condamné pour un motif contraire à la probité ou à l'honneur, exclu de l'armée pour une affaire grave, ou condamné par un tribunal militaire.

Document à joindre à l'inscription

Une brève lettre de motivation

Délai d'inscription

31.08.2023 (ou en fonction des places disponibles)

Nom _____ Prénom _____

Rue et N° _____ Numéro postal _____

Ville _____

Date de naissance _____ Club / Section _____

Tél. privé _____ Tél. professionnel _____

Mobile _____ E-mail _____

Date et lieu _____ Signature _____

Le présent bulletin d'inscription dûment complété et signé, doit être retourné par le/la candidat/e, accompagné d'une lettre de motivation à l'adresse suivante :

UCS-SKB

Union Canine Suisse

Monsieur Georges Delessert, Président

Case postale 46

Ch-1000 Lausanne 16

Tél. 079 319 66 73

**Reconnu par l'OVF (Office Vétérinaire Fédéral)
Autorisation fédérale 08/0014 pour l'éducation
et 09/0044 pour la défense sportive.**